

PER
P-308
EX 3
15

Vol. VI

JUIN, JUILLET, AOUT 1908

N^o 10

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

361—Jean Rivard.—Le roman du colon.....	L'abbé CAMILLE ROY.
368—L'abbé Ragon.....	“ “
373—Questions et réponses.....	A. R.
374—Livres et Revues (Canadiana).....	ADJUTOR RIVARD.
383—Lexique canadien-français.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
386—Anglicismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
387—Table alphabétique des matières.	
391—Table des matières par noms d'auteur.	
393—Index alphabétique des mots étudiés.	

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

ALPHABET PHONETIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = g dur (*gâteau*); *s = s* dure (*sa*); *æ = eu* français (*heureux*); *w = ou* semi-voyelle (*oui*); *y = i* semi-voyelle (*piéd*); *ü = u* semi-voyelle (*huile*); *é = e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u = ou* français (*coucou*); *c = ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l + y*, *l* mouillée italienne), *k* (son voisin de *k + y*), *y* (son voisin de *g + y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t + s, d + z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *â* (*eu* de *peur*).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a', i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:, i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *a', i'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ [o] = o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

JEAN RIVARD ⁽¹⁾

LE ROMAN DU COLON

(Suite)

Gérin-Lajoie—est-ce scrupule d'un fonctionnaire qui regrette d'avoir dit tout le mal qu'il pense des députés qu'il coudoie et qu'il mesure, est-ce plutôt pour le remords d'avoir trop décrié ceux-là que nous envoyons au Parlement pour qu'ils travaillent et qu'ils fassent de bonnes lois, mais que lui, romancier, nous avait représentés comme oubliant souvent ce pourquoi ils sont députés et plénipotentiaires du peuple ? — Gérin-Lajoie a supprimé dans l'édition définitive tout ce qu'il nous avait d'abord appris sur la carrière de Jean Rivard député. Ces pages ne sont guère, au surplus, qu'une critique assez vive de l'esprit de parti, de notre système et de nos habitudes parlementaires, et l'on n'y voyait pas assez l'effort qu'aurait dû faire Jean Rivard lui-même pour améliorer le mécanisme et le fonctionnement de cette machine politique.

Le député de Bristol, qui s'était présenté devant ses électeurs comme candidat indépendant de tous les partis, excellait à montrer les faiblesses de ses collaborateurs au Parlement ; il eut été un intrépide démolisseur, mais il ne paraît pas qu'il eût été capable de rien construire. Aussi bien, Jean Rivard comprit-il que le rôle du député passait ses forces, était incompatible avec son humeur et avec ses goûts ; il se prit à regretter la forêt, et, député presque inutile, il eut le seul et déjà fort appréciable mérite de ne pas vouloir retourner au Parlement.

⁽¹⁾ Conférence faite à l'Université Laval de Québec, le 1^{er} avril 1908.

Gérin-Lajoie a donc fait disparaître, à tort croyons-nous, si l'on se place au point de vue de la conduite de l'œuvre et de l'équilibre du plan et de la composition, ce tableau de la vie parlementaire, pessimiste sans doute, mais où l'on trouve des pages fort instructives, et de la plus fine ironie. Jean Rivard, que ses ennemis politiques accusaient de n'être qu'une machine à voter, rentre dans son foyer et dans sa paroisse pour n'en plus sortir. Il y rentre, à la vérité, un peu diminué, et c'est la faute de Gérin-Lajoie ; et c'est pour cela que l'auteur a décidé de ne plus publier ce que Jean Rivard a fait, ou plutôt de ne plus montrer ce qu'il n'a pas fait et qu'il aurait dû faire pendant son séjour à Québec ; et c'est pour cela aussi qu'il aurait bien dû—voulant retrancher quelque chose—ne pas amorcer inutilement la curiosité du lecteur et supprimer la candidature elle-même de Jean Rivard et son élection—si exemplaire que celle-ci ait été, ne s'étant faite qu'avec des prières. Mais je soupçonne Gérin-Lajoie d'avoir voulu insinuer par cet épisode malsonnant de la vie de son personnage que si, dans notre démocratie, un colon peut ainsi s'élever jusqu'aux plus hautes situations sociales, cet homme de la forêt et des champs ne doit pas s'aviser de quitter les manchons de la charrue pour prendre en main, selon une bien vieille métaphore, le timon des affaires de l'État, et que c'est à ceux-là seuls qui ont une grande culture et une grande valeur intellectuelle qu'une semblable tâche peut convenir : thèse très discutable, que l'auteur a seulement esquissée, et qui ne laisse pas dans l'esprit du lecteur des conclusions assez nettes, ni assez précises.

L'on n'en veut donc pas à Jean Rivard de revenir tout entier à sa vie première, si active et si utile. Dans les derniers chapitres du roman, l'auteur s'applique à nous montrer, dans le plus merveilleux épanouissement, l'œuvre économique et sociale que son héros a réalisée. Et le livre se ferme sur une causerie de Gérin-Lajoie avec Pierre Gagnon, le compagnon si courageux de la première heure, qui a gardé pour celui qu'il appelle son bourgeois et son empereur, une sorte de culte qui va jusqu'à l'enthousiasme. Pierre Gagnon résume ainsi, et à sa façon, tout le mérite et toute la vertu de Jean Rivard :

« Je voudrais dit-il, que vous puissiez le connaître à fond. Il est aussi savant que monsieur le curé, il sait la loi aussi bien qu'un avocat, ce qui n'empêche pas qu'il laboure *une beauté* mieux que moi. Il mène toute la paroisse comme il veut, et s'il

n'est pas resté membre de la chambre, c'est parce qu'il n'a pas voulu, ou peut-être parce qu'il a eu peur de se gêner, parce qu'on dit que parmi les membres il y en a qui ne sont pas trop comme il faut. Enfin, monsieur, puisque vous êtes avocat, je suppose que vous avez lu l'histoire de Napoléon, et vous savez ce qu'il disait : si je n'étais pas Empereur, je voudrais être juge de paix dans un village. Ah ! notre bourgeois n'a pas manqué cela, lui ; il est juge de paix depuis longtemps, et il le sera tant qu'il vivra. Vous savez aussi que les hommes que Bonaparte aimait le mieux, c'étaient les hommes carrés. Eh bien ! tonnerre d'un nom ! notre bourgeois est encore justement comme ça, c'est un homme carré ; il est aussi capable des bras que de la tête et il peut faire n'importe quoi—demandez-le à tout le monde.»

Ce témoignage universel qu'invoque Pierre Gagnon est l'hommage suprême de l'admiration des gens de Bristol pour le fondateur de Rivardville ; il termine le roman du colon, et fait une dernière fois apparaître le type des déricheurs dans une lumière qui ressemble à la gloire d'une apothéose populaire.

* * *

Tel est le roman de Jean Rivard. Il est le premier, dans l'ordre chronologique, de nos grands romans, les *Anciens Canadiens* n'ayant paru qu'en 1863, une année après *Jean Rivard, le défricheur*. L'abbé Casgrain, qui eut avec Gérin-Lajoie des relations d'amitié et littéraires très étroites, nous assure que *Jean Rivard* ne reçut pas du public l'accueil qu'il méritait. On lut sans assez d'enthousiasme ces pages que l'auteur avait voulu faire si pratiques. On en voulait sans doute à Jean Rivard d'être trop peu romanesque, si occupé des choses de la ferme, et si éloigné des intrigues où aime à s'aventurer l'imagination du lecteur. La mode n'était pas alors, comme elle l'est aujourd'hui, au roman social, et l'on n'était pas encore habitué à chercher dans le roman français l'exposé et la discussion des problèmes les plus difficiles de la vie contemporaine. Sans être précisément un précurseur, Gérin-Lajoie avait compris tout le profit qu'il peut y avoir à souder une thèse au récit d'un roman, La thèse a sans doute ici trop absorbé le roman ; elle l'a mis en péril, mais nous pensons cependant que c'est pour cette thèse elle-même, et pour les idées justes qu'elle enferme, et pour les suggestions heureuses qu'elle

propose, que le roman de *Jean Rivard*, devenu enfin actuel parce qu'il est social, mérite de reparaitre à la surface de notre vie littéraire.

Nous ne pouvons, ce soir, dégager du texte de ce livre toutes les idées générales et toutes les théories qu'il développe; nous n'en pouvons dire tout ce qui peut et doit intéresser et retenir le lecteur d'aujourd'hui.

La question de la colonisation y est évidemment celle-là que Gérin-Lajoie a voulu surtout étudier; c'est celle-là dont il recherche le plus activement la solution, et c'est, vous le savez bien, celle-là dont s'inquiète encore avec une anxiété toujours incertaine l'esprit public. Aussi, loin de réduire et de ramener toute cette question aux seuls intérêts de Jean Rivard, l'auteur en a agrandi et élargi le point de vue; elle devient dans ce livre, ce qu'elle est en effet, une question d'importance et de vie nationales.

Et si nous voulions ici ramasser, réunir les fragments épars des théories de Gérin-Lajoie, les synthétiser et les systématiser, nous devrions faire voir comment il subordonne d'abord le problème de la colonisation à cet autre, déjà posé en 1860, qui est celui de l'émigration des Canadiens aux États-Unis, et à celui-ci qui est d'ouvrir à l'activité des jeunes, même instruits, et surtout peut-être à ceux qui sont instruits, la carrière utile et si noble de l'agriculture. Les jeunes gens s'en vont aux États-Unis ou bien, et parmi ceux-ci beaucoup ont fait une partie de leurs études classiques, ils accourent dans les villes pour y végéter, comme cet ami de Jean Rivard, Gustave Charmenil, qui n'est pas autre, dans ce livre, que l'auteur lui-même: Gérin-Lajoie ayant éprouvé à sa sortie du Collège l'attraction des grands centres, et ayant cherché, à New-York d'abord, puis à Montréal, une vie de scribe besogneux qu'il a longtemps bien mal sustentée. En 1860, nos jeunes gens s'en vont donc en terre étrangère, ou bien ils grossissent dans les villes le bataillon des mécontents, et nos forêts s'étendent encore à perte de vue sur la terre inexplorée de la Province! Ce n'était vraiment pas ici, et à cette heure de notre histoire, le roman de la terre qui meurt qu'il fallait écrire, mais bien celui de la forêt qui reste debout, de la forêt qui vit, mais dont il faut enfin trouer la robe vierge, et dont il faut aussi peupler la séculaire solitude.

Comment résoudre ce problème, et qui donc doit s'en charger? Gérin-Lajoie estime qu'il y a quatre facteurs essentiels qui doivent

successivement et au bon moment intervenir, sans lesquels le problème reste insoluble, mais à qui il est possible et facile de produire les conclusions décisives : ces facteurs sont le gouvernement d'abord, puis le colon, le missionnaire, et enfin le conseil municipal des nouveaux centres organisés. A chacun, Gérin-Lajoie distribue la tâche qui lui revient, indique les moyens d'action dont il doit user.

Le gouvernement doit s'inquiéter de faire le choix judicieux des terres qui sont propres à la culture ; il doit à tout prix empêcher que le colon ne s'égaré, comme tant de fois il s'est égaré depuis 1860, sur des lots stériles qui découragent ses efforts ; il faut que le sol que le gouvernement permet de labourer soit fertile comme le champ de Jean Rivard.

Mais ce départ fait entre les terrains de colonisation et les terrains forestiers, le gouvernement doit aux futurs colons de tracer d'avance des routes, des chemins qui leur permettent de communiquer facilement avec les centres populeux, et qui éviteront aux pauvres défricheurs exilés dans la forêt de ces courses périlleuses et meurtrières, comme l'on en raconte dans l'histoire des Bois-Francs.

Mais parce que dans notre province se heurtent souvent, en des conflits sans cesse renouvelés, les intérêts des spéculateurs et les intérêts des colons, le gouvernement empêchera, par des règlements judicieux qu'il doit être enfin capable de définir, que des spéculateurs cupides comme l'honorable Robert Smith, propriétaire des forêts du canton de Bristol, retiennent incultes des terrains dont ils attendent un grand accroissement de valeur avant de les livrer à la colonisation.

Le gouvernement devrait enfin, dans toutes les localités importantes, créer des fermes modèles, qui serviraient d'exemplaires à l'initiative des colons, et les empêcheraient de s'attarder dans la routine ou dans des expériences inutiles et ruineuses.

Et l'on voit donc, par ce simple exposé, que s'il n'y a rien qui paraisse bien neuf aujourd'hui dans tout ce plan d'action gouvernemental, et rien que vous n'avez lu souvent dans nos journaux, il n'en est pas moins juste de remarquer que Gérin-Lajoie a bien vu, en 1860, ce qu'il faut regarder comme des données essentielles du problème de la colonisation ; et n'y avait-il pas quelque mérite à les préciser, s'il est vrai que ce problème, jusqu'ici compliqué d'intérêts contraires qu'on ne sait pas accorder,

attend encore, et depuis plus de cinquante ans, comme on le disait il y a quelques jours au Parlement, sa définitive solution ?

Quant à la part du colon, Gérin-Lajoie ne pouvait manquer de la faire large et active, puisqu'aussi bien c'est pour la décrire qu'il entreprenait son roman. Le colon type, le colon idéal c'est Jean Rivard, « l'homme carré » dont parlaient Napoleon I^{er} et Pierre Gagnon. Je ne puis ici vous dire toute l'économie de sa ferme et de sa maison. Ce serait trop long, et peut-être qu'ainsi résumé ce serait fastidieux. Jean Rivard, d'ailleurs, a un jour livré à Gérin-Lajoie lui-même, qui visitait Rivardville, le secret de sa prospérité. Il se réduit à ceci : défricher un sol fertile ; cultiver avec méthode ; réserver sur son lot un coin, une parcelle de forêt nécessaire pour fournir le bois d'œuvre et le bois de chauffage ; fortifier sa santé par un travail assidu, mesuré et constant ; se lever de bonne heure, et surveiller soi-même le train de la ferme ; ne pas faire de dettes ; ne pas trop agrandir sa propriété ; tenir un journal des opérations de la ferme, et un registre des recettes et des dépenses ; puis enfin, et c'est peut-être plus important que tout le reste, épouser Louise Routier !

* * *

Je ne vous dis rien de l'action du missionnaire, et des initiatives pratiques du conseil municipal, et je ne puis que vous rappeler avant de terminer que l'on aperçoit dans l'œuvre de Gérin-Lajoie, outre la question sociale qui constitue le fond même du livre, des tableaux de la nature et de la vie canadienne qui sont d'une belle et sincère vérité. Non pas que Gérin-Lajoie ait prodigué ces tableaux, et se soit plu à les charger de couleurs. Ils sont rares et ils sont sobres. Ce sont des esquisses ; avec Jean Rivard on vit en pleine nature, mais on ne fait pas de littérature avec.

Lisez pourtant, si vous voulez saisir la manière simple et gracieuse de l'auteur, cette page où il décrit le premier assaut que Jean Rivard et Pierre Gagnon livrent à la forêt. ⁽¹⁾

Si d'autre part vous désirez vous rendre compte de la façon dont Gérin-Lajoie essaie de peindre la vie populaire, la vie des gens de la campagne, et voir comment il introduit dans leurs conversations les expressions pittoresques du parler canadien,

(1) *Jean Rivard, le défricheur*, p. 37-39.

parcourez ces autres pages où l'écrivain pénètre dans la conscience de Pierre Gagnon, y surprend sa passion naissante pour Françoise, domestique de Jean Rivard, et raconte les confidences que fit un jour ce robuste amoureux à son bourgeois et à son empereur. ⁽¹⁾

Ces pages suffiront pour vous donner quelque idée des peintures de la vie rurale dans *Jean Rivard*. Vous lirez encore avec intérêt, et en goûtant la pleine saveur des choses canadiennes les chapitres consacrés à « la corvée », « aux noces » de Jean Rivard et à « sa lune de miel », aux « dimanches » à la campagne, et aux « soirées » en ville décrites par Gustave Charmenil.

La lecture personnelle de Jean Rivard replacera sous vos yeux toute une série de coutumes et d'habitudes qui s'en vont ; elle vous fera donc aimer ce livre non seulement parce qu'il est un excellent manuel d'économie sociale, mais aussi parce qu'il est comme le reliquaire de vieilles choses disparues ; et si vous tenez compte de la grandeur du dessein qui l'a inspiré, de la bonhomie et de la simplicité de l'exécution, et de l'influence salutaire qu'il peut avoir sur l'esprit du peuple, vous estimerez que ce roman, malgré ses défauts de composition et de style, quoiqu'un peu plus aride et plus terne, est presque l'égal de celui que vers le même temps publiait M. de Gaspé ; et dans votre bibliothèque vous placerez sans doute *Jean Rivard* à côté des *Anciens Canadiens*.

⁽¹⁾ *Jean Rivard, l'économiste*, p. 37-50.

L'ABBÉ RAGON

Notre *Bulletin* ne peut s'empêcher de faire part à ses lecteurs du grand deuil qui frappait, il y a quelques semaines, la famille des philologues français. L'abbé Ragon est mort, à peine âgé de 55 ans, dans la pleine maturité de son talent, emportant avec lui dans sa tombe l'admiration de ses élèves et l'une des grandes espérances de l'Institut catholique de Paris.

Né le 25 juin 1853, à Ville-en-Blaisois, sur les confins de la Champagne, l'abbé Éloi Ragon fit ses études au Petit Séminaire de Verdun. C'est dans ce même Séminaire qu'il commença cette carrière de professeur qu'il devait faire si pleine et si brillante. Dès l'année 1875, l'abbé Ragon y était chargé de l'enseignement. Il s'y prépara en même temps à la licence ès lettres. En 1881, il venait à Paris y terminer cette préparation, et en 1882, avec son titre de licencié, il retournait à sa chaire de Verdun. Appelé en 1884, à l'Institut Catholique de Paris, l'abbé Ragon fut admis l'année suivante à l'agrégation de grammaire et il continua de professer, à l'Institut, jusqu'à sa mort ⁽¹⁾ la langue et la littérature grecques. Avec MM. les abbés Lechatellier et Lejay, auxquels se joignit plus tard M. l'abbé Bousquet, l'abbé Ragon, fut à l'Institut l'une des plus hautes autorités philologiques dont se soient en ces derniers temps honoré Paris.

C'est au pied de sa chaire de l'Institut Catholique que nous avons connu le grammairien éminent qui vient de mourir. Et nous nous souvenons de ces leçons si fortes, si animées, si abondantes, et parfois si exubérantes que nous allions entendre dans la salle des cours d'explication des auteurs grecs. Le jour de l'abbé Ragon était attendu avec curiosité. Nous savions que nous apprendrions quelque chose à écouter un tel maître, et nous savions aussi que la syntaxe qu'il nous expliquerait et commenterait ne serait ni aride ni ennuyeuse. Avec quel soin l'abbé Ragon savait donner la raison des faits grammaticaux, et cherchait dans la pensée de

⁽¹⁾ L'abbé Ragon est décédé à Bar-le-Duc, après deux jours de maladie, le 29 mars 1908.

l'auteur et dans les habitudes de la langue grecque le motif des constructions qui pouvaient étonner notre inexpérience. Et comme aussi il nous apprenait à faire jaillir du texte expliqué tout ce qu'il pouvait contenir, demandant à l'histoire politique, aux institutions et aux mœurs des anciens les renseignements utiles ou nécessaires, propres à nous faire pénétrer davantage dans l'esprit et dans la civilisation des Grecs. Soucieux de rendre cet enseignement clair et pratique, l'abbé Ragon se servait volontiers du tableau noir où il s'amusait parfois des dessins plus ingénieux qu'artistiques qu'il traçait pour rendre sensibles et visibles à nos yeux les leçons de l'auteur.

Mais ce sont surtout les explications grammaticales qui étaient le triomphe de notre érudit professeur. Il aimait à rencontrer sur son chemin les difficultés de texte ou de syntaxe qui appellent la discussion, et il ne lui déplaisait pas alors — car il croyait avoir toujours raison, et sa science du grec lui permettait de le croire — il ne lui déplaisait pas de heurter et de détruire les opinions proposées par d'autres commentateurs non moins illustres et non moins autorisés que lui. Du reste, il étayait son interprétation d'arguments si nombreux et si plausibles qu'il fallait bien nous rendre à cette évidence. Nous ne pouvions que lui reprocher de s'attarder parfois trop longtemps sur des constructions que tout bachelier doit connaître, et que nous estimions à peine dignes de l'attention d'un candidat à la licence. Mais l'abbé Ragon avait été près de dix ans professeur de l'enseignement secondaire, et il avait donc rapporté de Verdun l'art de répéter sous toutes les formes possibles une même explication, art qui est bien une qualité du professeur de collège ou de petit séminaire, mais qui peut devenir un défaut chez le professeur de Faculté.

Les leçons de l'abbé Ragon pouvaient donc quelquefois manquer de sobriété. Mais quelles causeries intarissables où l'esprit se mêlait à l'érudition ! Le professeur ne manquait jamais l'occasion de décocher quelques traits, de laisser tomber une plaisanterie de bon aloi qu'en dépit des règlements nous applaudissions bruyamment. Enveloppé, enserré dans sa longue douillette bien fermée, les lunettes plantées sur un nez robuste, les yeux ardents tour à tour abaissés sur le texte ou cherchant des regards approbateurs, ajustant souvent de la main le rabat qui s'étalait sur sa poitrine, l'abbé Ragon aimait à provoquer son auditoire, et nos

protestations elles-mêmes, parfois aussi vives que les applaudissements, n'étaient pas faites pour lui déplaire.

* * *

L'abbé Ragon apportait à ces leçons la précision, la clarté, la logique qui sont les qualités principales de ses *Grammaires*. La *Grammaire grecque* qu'il publia la première, en 1889, le posa tout de suite devant le monde des professeurs et des philologues. L'auteur avait trouvé l'art de rajeunir un enseignement qui avait été jusque là, dans les collèges surtout, trop machinal. Limitant l'étude de la langue grecque à la prose attique, il élimina de son manuel les mots et les formes que proposaient les vieilles grammaires, et que l'on appelait le « grec de collègue ».

Le plan de sa *Grammaire grecque*, calqué sur celui des grammaires plus savantes, celles par exemple de Riemann, avait le rare mérite de vulgariser, au profit des jeunes élèves, des méthodes que l'on avait jusque là trop exclusivement réservées à l'enseignement supérieur. C'est ce même plan, logique et scientifique, que l'abbé Ragon adopta plus tard pour sa *Grammaire latine* et sa *Grammaire française*, et il composa ainsi une trilogie, dont l'unité de dessin et de méthodes profite à l'intelligence et à la mémoire des élèves.

L'abbé Ragon voulut surtout mettre de l'ordre et de la logique dans l'enseignement de la grammaire élémentaire. A treize ans comme à vingt ans, l'esprit se développe d'après les mêmes lois et les mêmes procédés. Les méthodes rationnelles et scientifiques sont toujours les meilleures: le grand art est de savoir les doser et les adapter à la force des esprits. L'enseignement de la grammaire, quand il est réduit à une énonciation brutale des règles, est nul pour la formation et le développement de l'intelligence. Et s'il est évident que l'on ne doit pas donner à des enfants de treize ou quinze ans des leçons qui ne peuvent être comprises que par des esprits plus cultivés, il n'est pas moins sûr qu'il faut toujours provoquer chez l'enfant la pénétration raisonnable des choses, faire donner à son jeune esprit, et tout de suite, toute sa mesure, et l'habituer à se rendre compte de la logique des règles et des constructions de la syntaxe, et il faut donc bannir des classes l'enseignement grammatical qui charge la mémoire sans intéresser et aiguïser la raison.

Les anciennes grammaires, celle de Lhomond en particulier, apprenaient surtout à faire des thèmes. Les règles de la langue grecque ou latine y étaient énoncées comme des axiomes, sans qu'on fit assez voir leur raison d'être ; elles étaient faites d'après les éléments de la phrase française, et nous en arrivions, par exemple, à cette absurdité d'enseigner qu'il y avait en latin une règle du *que* retranché ! Les syntaxes nouvelles, comme celle de Ragon, sont faites d'après la phrase grecque ou latine, et leur plan, et leurs méthodes permettent bien mieux à l'élève et aux professeurs de se reconnaître dans l'étude grammaticale des auteurs. Nous savons quelles oppositions l'on a faites parfois à ces méthodes nouvelles dans les milieux traditionnalistes de l'enseignement secondaire. Il était si facile de faire apprendre une grammaire que l'on n'avait pas besoin de raisonner ! Et il y avait si longtemps que l'on faisait de même ! Aujourd'hui ces résistances, qui étaient plutôt l'effet de la routine, et qui sont toujours le premier mouvement de l'esprit quand on l'invite à sortir de ses premières et vieilles habitudes, sont à peu près partout tombées, et Ragon règne en maître dans la plupart des collèges libres et des petits séminaires de France et du Canada.

L'abbé Ragon fut, pour la langue française, un ouvrier très actif de la réforme de l'orthographe. Il a même voulu devancer ses contemporains, et l'on trouve dans sa *Grammaire française* des règles qui ne laissent pas de surprendre l'œil et l'esprit. Hardi comme il se plaisait à le paraître, l'abbé Ragon a voulu, lui-même, prêcher d'exemple. Il écrit comme il pense qu'il faut écrire, et l'éditeur d'une brochure consacrée à la mémoire du grand ami de l'abbé Ragon, M^{sr} Enard, archevêque d'Auch, éprouvait le besoin de mettre au bas de la première page d'un article signé par l'abbé l'avis qui suit : « Cette manière d'écrire et d'autres analogues ne sont pas des fautes d'impression, mais l'orthographe adoptée par l'auteur. » Nous n'avons jamais pensé que les réformateurs de l'orthographe puissent avoir le droit de désorienter ainsi leurs contemporains, et d'introduire l'anarchie dans les imprimeries françaises.

*
* *

Toute la vie de l'abbé Ragon a été un exemple admirable de labeur et de dévouement à l'œuvre de l'enseignement. Dans son appartement de la rue de Vaugirard, entouré de livres qui étaient

le seul ornement de son cabinet de travail, l'abbé Ragon n'a cessé de se préoccuper du relèvement de l'enseignement secondaire libre en France, et il a éprouvé la grande joie de constater l'heureux résultat de tant d'efforts persévérants. L'empressement avec lequel on a partout pourvu à la formation des professeurs ecclésiastiques des collèges et des petits séminaires, persuadé que l'on était, avec l'abbé Ragon, que c'est toujours par là qu'il faut commencer; le zèle que l'on a mis à organiser l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, dont l'abbé Ragon lui-même était le secrétaire-général, et l'une des principales chevilles ouvrières; les éditions classiques de l'*Alliance*, de plus en plus parfaites, et auxquelles l'abbé Ragon a si longtemps et largement contribué, tout cela est dans une grande mesure l'œuvre de ce prêtre infatigable, qui est tombé sur le champ de travail, en tournée d'inspection à Bar-le-Duc.

Ajoutons que l'abbé Ragon, économe comme tout Français, et à la façon du Français qui sacrifie souvent son bien-être personnel et tout confort à des œuvres d'intérêt social et général, trouvait moyen, grâce à ses économies, de faire des largesses qui révèlent toute la noblesse de son âme d'apôtre. Quand il est mort, l'autre jour à Bar-le-Duc, il apportait les 4,500 francs de rentes qu'il s'était engagé à payer jusqu'en 1911 aux créanciers hypothécaires de l'École Fénélon.

L'abbé Ragon ne s'est guère permis, dans sa vie, qu'une seule fantaisie, celle d'être jardinier. Il avait acheté à Meudon une petite propriété où il allait chaque semaine de la belle saison cultiver des plantes et des fleurs. Il faisait lui-même son jardin et se vantait très volontiers d'y réussir à merveille. Combien de fois n'avons-nous pas vu l'abbé botaniste, après la messe et le petit déjeuner, faire le tour du jardin si beau et si vaste de l'École des Carmes, y visiter les plates-bandes, caresser les fleurs, et donner sur chacune d'elles des renseignements qui eussent étonné un spécialiste! Ces promenades, et ce travail en pleine nature, le reposaient et le dédommageaient des aridités de l'autre jardin qu'il fréquentait, celui des racines grecques.

L'abbé Ragon s'intéressait au Canada, et à nos collèges et à nos petits séminaires. Combien de fois, dans sa chambre d'étude, il nous a interrogé sur l'organisation et le développement de notre enseignement secondaire! Et quels conseils pratiques nous avons souvent recueillis des lèvres du maître! Inutile d'ajouter qu'il souhaitait pour nous tous les légitimes progrès. Dans une lettre

qu'il nous écrivait il y a deux ans, il nous disait à propos de la brochure d'Yves de la Brière, *Nations catholiques et Nations protestantes. Où est la supériorité sociale?* « J'y trouve de bons arguments en faveur des catholiques, mais je remarque une lacune : il n'y est nullement parlé de l'instruction. Malgré cette réfutation, la thèse de la supériorité des nations protestantes garde une apparence de vérité dont nous ferons bien de nous défier, et je souhaite vivement que dans quinze ou vingt ans les progrès intellectuels du Canada français soient aussi incontestables que la vivacité de sa foi religieuse. »

C'est sur ce vœu de l'abbé Ragon, qui traduit tous les nobles motifs de son zèle d'éducateur, que nous terminerons cet article que nous avons voulu consacrer à la mémoire d'un maître aimé et regretté.

CAMILLE ROY, Ptre

QUESTIONS ET RÉPONSES

Mattawa et *Mattawin* sont les noms de deux rivières assez considérables en notre pays, affluents, l'une de la rivière Outaouais, l'autre du St-Maurice.

La première a donné son nom à un village situé précisément au confluent de l'Outaouais et de la Mattawa, l'autre est en train de fournir le nom à une région de colonisation déjà assez connue, sur l'arrière ligne des comtés de Maskinongé, Berthier et de Joliette. Quelle serait la meilleure formation du nom désignant cette région ?

On a préposé *Mattavaisie* et *Mattavinie* ; mais nous trouvons que *Mattavaisie* a bien de la peine à venir de *Mattawin*. Il nous semble que la nouvelle région devrait s'appeler la *Mattavinie*.

J'ai lu : « L'éléphant écrasait la tête des prisonniers sous ses *pieds*. » Ne serait-il pas mieux de dire « sous ses pattes » ?

Non. On dit *piéd*, en parlant, non seulement de l'homme, mais aussi des animaux chez qui cette partie a son extrémité entouré d'un sabot : le *piéd* d'un cheval, d'un bœuf, d'un chameau, d'un éléphant, etc. ; mais on dit la *patte* d'un chien, d'un lièvre, d'un lion, etc.

LIVRES ET REVUES

(CANADIANA)

Dans les *Annales politiques et littéraires* du 3 mai (pp. 429 et 430), M. L. Darton écrit deux bonnes colonnes pour inviter les Français à rejeter les expressions *struggleforliffeur*, *struggleforliffeuse*, *struggleforlifer*, *strugglelifer*, *struggleliffeur*. Pour conclure, il répète le mot de Sarcey : « O l'anglomanie ! Quelle misère ! Soyons donc Français en France ! »

Ces anglicismes ne se sont pas introduits chez nous ; notre langue n'a pas osé adopter *struggle for life*, mais elle en a adopté bien d'autres, hélas ! « Soyons donc Français en Nouvelle-France ! »

Le journal *Hàvre-Éclair*, publié au Hàvre, a, paraît-il, un « correspondant particulier » à Québec. Ce correspondant signe : « A.-S. Per. » Dans le numéro du 2 mai, ce monsieur « A.-S. Per, » puisque « A.-S. Per » il se nomme, donne ses impressions de *Français au Canada*. A son avis, nous ne sommes « ni Anglais malgré la *conquête*, ni Français malgré l'origine et la langue communes ». Aussi a-t-il éprouvé, en arrivant à Québec, une cruelle déception : il pensait trouver ici quelque chose qui lui rappellerait sa patrie... Allons donc ! il s'est senti plus chez lui à Madagascar, à Saïgon, à Hanoï, et « plus loin même, en des concessions comme celles de Shangaï ou de Tientsin », que dans ce Canada où « deux de nos lois, dit M. Per, celles touchant la dissolution des congrégations et la séparation *des églises* et de l'État ont causé un vif ressentiment contre nous ». En Chine, à Tien-Tsin ou à Shang-Haï, au Tonkin, à Hanoï, en Cochinchine, à Saïgon, à la bonne heure ! M. Per se trouve tout de suite chez lui.

Il a cependant rencontré quelques « intellectuels », « qui voyagèrent et connurent d'autres rives que celles du Saint-Laurent » ;

avec ceux-là, il s'est parfaitement entendu... « Mais ils sont la minorité, ajoute-t-il ; et j'ai dû, pour connaître bien des détails, promettre de ne citer aucun nom. »

Parmi quels gens M. Per a-t-il donc fréquenté chez nous ?

Dans un article intitulé : *La vie au Canada* (9 mai), le « correspondant particulier » du *Hàvre-Éclair* fait part à ses lecteurs de quelques nouvelles observations. Vraiment, les personnes qui ont renseigné M. Per, à condition qu'il ne cite pas leurs noms, auraient pu sans danger attirer son attention sur des choses plus intéressantes.

Le voyageur (il nous fait connaître cette fois-ci qu'il a visité la Sibérie, la Mandchourie et le Sénégal) a surtout été frappé, au Canada, par ce qu'il appelle un « singulier contraste » : les serveurs portent des faux-cols comme les maîtres ! « Le portefaix qui s'occupe de vos malles, dit M. Per, porte chapeau melon, col éblouissant, pardessus et gants. » Impossible de reconnaître « la situation sociale des gens » par l'habit qu'ils portent, non plus que « par la place qu'ils occupent » au théâtre : M. Per, à un concert de la Symphonie de Québec, a reconnu « sous un *diadème* et dans une vaporeuse toilette de soie » une servante !... Avoir fait le tour du monde, avoir vu chez eux les Chinois, les Russes, les Malgaches, et, débarqué à Québec, ne pouvoir distinguer un portefaix canadien d'un voyageur hàvrais, c'est vexant !

M. Per guillemette avec soin les mots « claques », « manteau », « casque », « fille de tables », et il explique entre parenthèses ce que signifient ces expressions canadiennes. Écrit-il un français plus pur que le nôtre, quand il emploi les mots anglais *barmen*, *business*, *elevator*, et, sans italiques ni guillemets, *cars*, *smokings* et *dining room* ?

L'Enseignement chrétien du mois de mai cite l'étude sur *Bibaud* de M. l'abbé C. Roy, le travail de M. J.-E. Roy, *De la langue des professionnels*, et la conférence de M. de Cazes sur *Notre vocabulaire*.

Dans la *Quinzaine coloniale* du 10 avril (pp. 303-306), article de M. Bertrand Nogaro : *La Colonisation au Canada et la France*. De l'avenir de la nationalité canadienne-française et de l'aide qu'elle peut recevoir de la France.

M. Marius Hazzom, au cours d'un article (*Au Canada*) publié dans le *Journal de Roubaix* du 6 mai, fait un éloge flatteur du Canada français, et, à l'occasion des fêtes prochaines qui rappelleront les premiers jours de la colonie et les travaux de ses fondateurs, il constate « une fois de plus, que le profit des choses n'est pas toujours pour ceux qui en eurent les peines ».

Le « manifeste » de l'*Association des champs de bataille de Québec* a traversé l'océan. Nous en trouvons un écho dans le *Journal du Cher* (Bourges, 13 mai), qui en reproduit quelques passages. Le *Journal du Cher* a pris ce document pour « un appel général officiel adressé au public français et anglais » au sujet des fêtes dont l'objet est de célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec.

Dans le *Journal des Débats* du 10 mai, analyse par M. Michel Salomon de la causerie de M. l'abbé Vignot sur *la Langue française au Canada*.

Lan al Lenner rend compte, dans l'*Hermine* du mois d'avril (pp. 36-37), des *Horizons*, le premier fascicule du *Canada chanté* de M. Albert Ferland.

Patrie, La terre canadienne, Un soir de juin, Le retour des corneilles, Oseraké, Terre nouvelle, sont des poèmes qui ne pouvaient être écrits que par un Canadien et qui sont caractéristiques de cette Nouvelle-France. Ce que j'aime surtout, c'est la *Poésie des feuilles*, plus encore, *Arbres blancs*, et surtout *Prière des bois du Nord*, qui témoignent non plus seulement d'un amour vague et comme littéraire du pays natal, mais d'un véritable culte pour les arbres et par où M. A. Ferland s'avère un grand ami de la nature en ce qu'elle a de plus doux et de plus noble.

Dans un article publié dans le *Bulletin de la Canadienne* (15-20 avril, pp. 310-311), je trouve une discussion de l'opinion émise par le Comité d'Étude de la Société du Parler français sur le mot *tricentenaire*.

L'auteur, qui signe « L. L. », après avoir parlé des discussions soulevées par le projet du *Parc des batailles*, ajoute que « le

trioisième centenaire a provoqué aussi une controverse grammaticale », celle du « tricentenaire ». M. L. L. croit que ce mot est bien venu et d'un emploi légitime, même au sens de troisième anniversaire séculaire.

La question n'est pas d'une très grande importance, et ce serait sans doute trop prolonger ce débat que de répondre en détail aux remarques du *Bulletin*. Cependant, le ton courtois et sympathique de M. L. L., sa manière honnête, et les arguments habiles qu'il apporte ne permettent pas que nous laissions passer son article sans le signaler à l'attention de nos lecteurs. Pour des raisons tout opposées, il convenait de ne point s'occuper de certaines dissertations parues sur le même sujet dans un journal de Québec.

Mensuel, dit M. L. L., signifiait « qui a lieu, qui apparaît une fois par mois », *bimensuel*, signifie « qui a lieu, qui apparaît deux fois par mois », etc. . . L'un des sens du mot *centenaire* est « l'époque où une ville a cent ans » ; *tricentenaire* pourra donc signifier « l'époque où une ville aura trois cents ans ».

C'est fort bien présenter la question, telle que M. L. L. la voudrait résoudre. Mais je ne vois aucune analogie entre *mensuel* ⇒ *trimensuel*, et *centenaire* ⇒ *tricentenaire*, précisément parce que, dans le sens où nous devons le prendre, *centenaire* désigne une « époque », tandis que *mensuel* veut dire « qui a lieu une fois par mois ».

Centenaire, dit encore, et très justement, M. L. L., *centenaire* est d'abord adjectif et a le sens de « qui a cent ans » ; puis il est substantif et évoque l'idée de « l'être qui a cent ans » ; et enfin, par extension, il devient « le moment » où cet être a cent ans.

Et il ajoute :

En préfixant *tri*, vous avez les mêmes formations avec une durée triple. Quoi de plus logique ?

Voyons donc quel sera, logiquement, le sens de chacune de ces formation nouvelles :

1° L'adjectif *centenaire* signifie « qui a cent ans » ; en préfixant *tri*, je triple la durée : l'adjectif *tricentenaire* signifiera donc « qui a trois cents ans ». C'est logique, en effet, et c'est français ; nous avons écrit qu'à notre avis on pourrait dire : « Québec est une ville tricentenaire. »

2° L'adjectif *centenaire* pris substantivement désigne « l'être qui a cent ans » ; en préfixant *tri*, je triple la durée de cet être : l'adjectif *tricentenaire* pris substantivement désignera « l'être qui a trois cents ans ». C'est encore logique.

3° Enfin par extension, *centenaire*, substantif, devient « le moment » où un être a cent ans.... En préfixant *tri*, je triple la durée de ce moment : pour rester dans la logique, il faut dire que *tricentenaire* est « un moment » qui dure trois fois plus longtemps que le moment où un être a cent ans... Lui donner le sens de « moment ou époque où l'être a trois cents ans », ce n'est plus logique.

Le *centenaire* est, en effet, l'anniversaire séculaire d'un événement ; le troisième anniversaire séculaire ne *dure* pas plus que le premier : l'un et l'autre sont un *moment*, une *époque*.

M. L. L., écrit encore :

Toutes les fois qu'un mot implique une idée de quantité, en lui préfixant *bi*, *tri*, etc., on double, on triple cette quantité.

Je ne crois pas que cette définition soit exacte, mais peu importe. En passant au sens de « moment », d' « époque », le mot *centenaire* cesse d'impliquer une idée de quantité. Il ne s'agit donc plus de tripler une quantité, mais d'indiquer le rang, l'ordre du « moment » dont on parle, et c'est ce que le préfixe *tri* ne peut pas signifier.

« Un bipède n'est pas un ensemble de deux pieds, mais un animal qui a deux pieds », dit M. L. L. pour démontrer que nos exemples étaient mal choisis. De même, un *tricentenaire* n'est pas un ensemble, une période de trois cents ans, mais un être qui a trois cents ans ; est-ce une raison pour que ce soit le « moment » où cet être a trois cents ans, son troisième anniversaire séculaire, son troisième centenaire ?

Je regrette de ne pouvoir me rendre aux arguments de M. L. L. ; je pense que notre Comité d'Étude a raison de rejeter l'expression : *le tricentenaire de Québec*, et je remarque que M. L. L. lui-même intitule son article : « Les fêtes du *troisième centenaire*. »

M. Ch. Arnaud rend compte, dans le *Polybiblion* (avril, p. 297), du roman de M. G. Forestier, *la Pointe-aux-Rats*, où l'Ouest

canadien est présenté comme une terre « meurtrière, par le climat, par les loups, par les usuriers canadiens, plus loups que les loups. » M. Arnaud laisse à d'autres le soin de garantir ou de contredire ces informations ; il n'en apprécie que l'expression : « Elle est médiocre. »

M. Albert Métin a récemment publié, chez Colin, à Paris, une *Etude de colonisation : La Colombie Britannique*.

M. Saint-Amand écrit dans la *Revue d'Europe et d'Amérique* (mai, pp. 327-329) que c'est la « monographie la plus complète et la plus explicative que la Colombie Britannique ait encore inspirée ».

La *Revue d'Europe et d'Amérique* (mai, pp. 330-335) publie une traduction française d'un article du *Times* du 12 mars sur la *Littérature franco-canadienne*, à propos des *Nouvelles études* de M. Ch. ab der Halden. Article fort intéressant, et qui révèle chez son auteur une connaissance remarquable de la littérature française et une rare habileté à parler pertinemment de la nôtre. Cet article pourrait bien n'avoir pas été écrit par un Anglais.

Le critique du *Times* n'est pas, à l'endroit de M. Chapman, plus tendre que M. ab der Halden, et comme celui-ci il pense que M. Lozeau « est sans contredit un poète, » et que le pauvre Nelligan aurait pu être le « grand poète tant attendu—le poète de cette France qui s'étend par delà les profondeurs de l'Atlantique et par delà le golfe bien plus large et bien plus profond de la Révolution française ».

Ailleurs, après avoir cité cet aveu de Lozeau : « Je n'ai pas fait mon cours classique, je ne sais pas le latin, » l'écrivain du *Times* ajoute :

Il se peut bien que cette négligence du latin dans les écoles franco-canadiennes, soit l'une des raisons pour lesquelles le français de Québec, parlé ou écrit, a souffert du contact avec une langue étrangère.... »

L'idée est juste ; l'étude du latin, puisqu'elle est l'étude du français même, est admirablement assortie à la conservation de notre idiome. Mais c'est dans les collèges classiques qu'on apprend ici le latin ; à l'école primaire, au Canada comme ailleurs,

il n'en peut être question. Il eût été plus juste de dire : L'enseignement du latin dans les collèges canadiens-français est l'une des raisons pour lesquelles le français de Québec n'a pas plus souffert du contact avec une langue étrangère.

L'abbé Henri CIMON. *Aux vieux pays (Impressions et souvenirs)*. Chicoutimi (G. Delisle), 1907, in-4°, 25c. × 15.5c., 459 pp.

La description bibliographique de ce livre montre bien que, pour faire connaître le format d'un volume canadien, il ne suffit pas d'indiquer le mode de pliage du papier, mais qu'il faut encore, comme je le disais dans le dernier numéro du *Bulletin*, donner les dimensions de la page. Voici un in-quarto ; on croirait avoir affaire à un volume assez encombrant. . . . Pas du tout ! Il a les dimensions d'un in-octavo *cavalier*. D'ailleurs, les cahiers ne portent pas de signatures, et, une fois relié, cet in-4° pourra passer pour un in-8° ou un grand in-12.

Les *Impressions et souvenirs* de M. l'abbé Cimon sont les impressions et souvenirs qu'il a gardés d'un voyage *aux vieux pays*. Or les *vieux pays* sont des pays connus, que beaucoup de gens ont visités, que plusieurs ont décrits ; c'est se risquer dans une entreprise difficile que de les décrire une fois de plus : on court le hasard de n'exciter aucun intérêt, depuis si longtemps que l'Europe est connue, et qu'il y a des *guides*.

Pour échapper à ce danger, quelques voyageurs veulent nous faire accroire qu'ils ont fait un voyage à nul autre pareil, qu'ils ont vu des choses qu'on n'avait pas su voir encore, qu'ils ont fait des observations que personne n'avait faites avant eux, bref ! qu'ils ont découvert la France, et l'Allemagne, et la vieille Italie. Ils paraissent n'avoir rien vu de ce qu'ils étaient allés voir, ils se tourmentent pour omettre tout ce qui peut se trouver dans un Bædeker. . . . Hélas ! trop souvent, dans ces récits de voyages, on sent le souci que prend l'auteur de dire toujours des choses neuves et l'effort continuel qu'il fait pour y réussir. Quand il n'y paraît point, c'est merveille ; à moins qu'il y soit singulièrement habile, celui qui s'essaye dans ce genre risque fort de prendre inutilement une peine extrême.

Je viens de dire ce que n'est point l'ouvrage de M. Cimon.

Un bon récit de voyage—de voyage en pays connus—ne doit être ni un guide aride et sec, ni une suite prétentieuse de considé-

rations tirées par les cheveux et absolument étrangères au sujet. Un bon récit de voyage doit être avant tout... un récit de voyage.

Et l'ouvrage de M. Cimon me paraît bien satisfaire à cette condition—mais d'une tout autre manière que l'ouvrage, par exemple, de M. Huard. Celui-ci, a fait de ses voyages un récit dont j'ai dit dans le *Bulletin* tout le charme et l'intérêt (vol. V, p. 28). Mais les *Impressions d'un passant* sont les impressions de M. Huard, et les *Impressions et souvenirs* sont les impressions et souvenirs de M. Cimon, et cela fait toute la différence du monde.

Loin de *passer*, de glisser, M. Cimon appuie ; loin de faire deviner les paysages et les monuments, il les décrit ; loin de négliger les détails, il les enregistre avec soin, et c'est moins des *impressions* que des souvenirs très précis.

Des détails—faut-il le dire ?—il y en a peut-être trop. Depuis le départ de Québec, « le dimanche, 4 octobre 1891, » et la traversée à bord du *Parisian*, dont la course est donnée jour par jour avec latitude, longitude et nombre de milles parcourus, jusqu'au retour à bord du *Sarnia*, qui, lorsqu'il fut par 55°20' de latitude et 6°40' de longitude avait fait 177 milles, et ainsi de suite pendant 10 jours, et jusqu'à l'arrivée à Québec, « le mardi, 2 août 1952 » (1), M. l'abbé Cimon n'omet aucune des notes qu'il a prises. Dans tous les cas, il n'en omet pas assez. Plusieurs de ces détails sont d'une importance secondaire.

Pourtant, ces détails mêmes et une certaine naïveté dans la manière de les présenter font que le livre de M. Cimon ne ressemble pas à un *guide* et reste un récit de voyage agréable à feuilleter. L'auteur décrit beaucoup, mais il décrit comme il a vu, et il le fait de telle sorte que souvent on voit comme lui, et que c'est intéressant.

M. Cimon ne cherche pas à philosopher sur tout ce qu'il voit. Il a cependant voulu, ici et là, tenter quelques comparaisons, quelques rapprochements, comme à la page 10, où il a comparé à la vie la course du navire qui le portait ; ces réflexions allongent inutilement le voyage. J'aime mieux M. Cimon quand il raconte, quand il décrit, parce qu'alors il s'exprime simplement, sans effort comme sans prétention. Il voit la *Tour penchée* ; il dit : « Voici la *Tour penchée* », et puis il la décrit, et puis il continue sa route. ... Je sais bien que ce n'est pas nouveau ; mais quand on n'a

(1) Mais c'est une faute d'impression ; le voyage s'est heureusement terminé en 1892.

pas vu la *Tour penchée*, on peut aimer à savoir quel air a ; et, si on l'a vue, on n'a qu'à tourner la page pour trouver autre chose.

Mieux encore, le lecteur peut consulter ce livre, qui n'est pas un *guide*, absolument comme il consulterait un autre livre qui en serait un. M. Cimon a fait suivre son récit d'une table alphabétique, avec renvois aux pages, des noms des personnes, des lieux, et des monuments dont il est parlé dans le volume. On y trouve 505 noms de personnes, 442 noms de lieux, et 376 noms de monuments.

Le livre de M. Cimon convient donc à deux sortes de gens : à ceux qui aiment les récits de voyages, et à ceux qui ne les aiment pas. Les premiers y trouveront une relation sans fard et sans apprêts des incidents ordinaires d'un voyage en Europe, et une description sincère des endroits remarquables ; les seconds, grâce à l'index, s'en serviront comme d'un ouvrage de référence.

Les mœurs actuelles du Canada français, par M. G. Bonet-Maury, dans *la Revue Bleue* du 30 mai, pp. 691-693. M. Bonet-Maury parle surtout de la presse canadienne, « catholique, morale et patriote ».

Dans *la Voix du Peuple* (Auch) du 19 mai, une chronique de M. George de Montorgueil est intitulée : *La première femme française au Canada*. M. de Montorgueil, à propos des fêtes prochaines, rappelle le souvenir de la femme de Champlain, « la première des *Canadiennes aux yeux doux* ».

Le *Bulletin* de la Société générale d'Éducation (Paris, 15 mai, pp. 413-419) publie sous le titre : *L'enseignement public au Canada-français*, une analyse du Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1906-1907.

ADJUTOR RIVARD,

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

De qui (*dè ki*).

|| Qui. *Ex.*: De qui t'a dit ça?—Qui t'a dit cela?

DIAL. *Id.*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

De quoi (*dè kwà*).

|| Quoi, qu'est-ce que. *Ex.*: De quoi vous faites donc là?
= Qu'est-ce que vous faites donc là?—Viens ici.—De quoi? =
Quoi, plaît-il?

DIAL. *Id.*, dans le Bas-Maine DOTTIN.

Dérailler (*dérèlè*) v. intr.

|| Dérailler.

FR. *Dérailler*: «Ce mot est écrit d'ordinaire *dérailler* et prononcé *déraillé* (Il mouillées); mais c'est une erreur, puisqu'il vient de l'anglais *râil*, prononcé en ang. *rèl*. Il vaut mieux suivre la prononciation anglaise, que cette mauvaise prononciation qui rapproche *dérailler* de *railler*.» LITTRÉ. «L'orthographe *dérailé* et la prononciation *dérailé*, recommandées par qq'uns, n'ont pu prévaloir contre l'influence de érailler, railler, etc.»

Dérailement (*dérèlmā*) s. m.

|| Dérailement.

Dérail (*déràÿ*) s. m.

|| Graisse qui se forme dans la membrane du péritoine, du mésentère. *Ex.*: Cortons de *dérail*—rillettes faites avec la graisse du péritoine.

Dérailler (*déràÿé*) v. tr.

|| Racler (les boyaux); absol., enlever le *dérail*.

Dérangé (*dérâjè*) adj.

1° || Faible d'esprit, qui a la tête dérangée.

FR. Avoir le cerveau dérangé = un commencement d'aliénation mentale, DARM. S'applique à l'organe plutôt qu'à la personne.

2° || Pris de vin.

Déranger (se) (*sè dérâjé*) v. réfl.

|| Se mettre en goguette, s'enivrer légèrement. *Ex.*: Il prend un verre de temps en temps, mais il ne *se dérange* jamais.

FR. *Se dé ranger*: cesser d'avoir une conduite régulière, DARM.

Débaucher (*dèbocé*) v. intr.

|| Partir. *Ex.*: Il est temps de débaucher. (Acadien.)

Déraper (*dèrapé*) v. tr. et intr.

1° v. tr. || Arracher.

FR. *Déraper*=terme de marine, en parlant d'une ancre, quitter prise sur le fond et laisser dériver le navire, DARM.

DIAL. *Déraper*=arracher, dans le Midi, DARM., DELBOULLE; — Glisser, se décrocher, Norm., MAZE.

2° v. intr. || S'enfuir, se sauver. s'en aller.

Déraquer (*dèraké*) v. tr.

|| Retirer du bournier, de l'ornière.

DIAL. *Déraquer*=dégager (une voiture embourbée), Norm., MOISY, MAZE, DELBOULLE; Pic., HAIGNERÉ.

Dérêner (*dèrèné*) v. tr.

|| Enlever les rênes à un cheval.

DIAL. *Dérêner*=m. s., Bas-Maine, DOTTIN.

Dergner, dargner (*dèrné, dàrné*) adj.

|| Dernier.

DIAL. *Dergner*=m. s., Centre, JAUBERT; Pic., CORBLET.

Dérhumer (se) (*sè dérumé*) v. ref.

|| Se désenrhumer.

DIAL. *Se dérhumér*=m. s., Maine, DOTTIN, MONTESSON.

Derrick (*derik*) s. m.

1° || Grue, mât de charge, chèvre mécanique.

FR. LAR. enregistre *derrick*, expression américaine: appareil de sondage servant à forer les puits pétrolifères. (N'importe quel sondage à grande profondeur.)

2° || Martinet, cordage qui sert à maintenir la corne d'artimon et dont on se sert pour soulever les fardeaux sur le pont.

De rien (*dè ryé*) loc.

|| Il n'y a pas de quoi. *De rien* répond à un remerciement pour un service rendu.

FR. Pop. *De rien*: Ça ne vaut pas la peine, LITRÉ.

DIAL. *De r'in*, m. s., Bas-Maine, DOTTIN.

Dérocher (*dérôcé*) v. tr.

|| Dégarnir une pièce de terre de roches.

FR. *Dérocher* = jeter en bas d'une roche, DARM.

FR.-CAN. Voir Érocher.

Dérougir (*déruji:r*) v. intr.

|| Dessouler. *Ex.*: Il ne *dérougit* pas depuis huit jours = il ne dessoule pas, il est ivre depuis huit jours.

Dérouter (*déruté*) v. tr.

|| Déshabituer. *Ex.*: Ça l'a *déruté* de travailler aux champs, = ça lui a fait perdre l'habitude.

FR. *Dérouter* = mettre hors de la route, de la voie, DARM.

Dérouter (*se*) (*sé déruté*) v. réf.

|| Se déshabituer.

Des, du (*dé, du*).

|| De. *Ex.*: *Des* méchants enfants = de méchants enfants. Je ne veux pas *du* pain = pas de pain. Ne faites pas *du* bruit = pas de bruit.

FR. Il faut, quand un adj. précède, dire en général *de* et non *des*: *de von vin, de bonnes gens*; mais on pourra se servir de *des* quand l'adj., en raison de l'usage, peut être considéré comme ne faisant qu'un seul mot avec le substantif: *des jeunes gens*. On revient à *de*, si on met devant l'adj. un mot qui le modifie: *de tout jeunes gens*.

Désabrier (*dézabriyé*) v. tr.

|| Découvrir.

VX FR. *Désabrier* = sans abri, LA CURNE.

DIAL. *Désabrier* = m. s., Saintonge, ÉVEILLÉ, Haut-Maine, MONTESSON.

Désaccord (*dézàkò:r*) adj.

|| Désaccordé. *Ex.*: Le piano est *désaccord* = désaccordé, DARM.

FR. *Désaccord* est un substantif.

Désaccrocher (*dézàkrôcé*) v. tr.

|| Retirer ce qui est accroché, faire cesser d'être accroché.

VX FR. *Désaccrocher* = m. s., COTGRAVE.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

ANGLICISMES

Anglicismes.	Équivalents français.
<i>Flag</i> (ang.).....	Drapeau, pavillon.
<i>Flask</i> (ang.) s. m.....	Gourde, flacon.
<i>Flush</i> (ang.-américain) adj. et s.	Généreux, dépensier, prodigue.
Il s'est montré <i>flush</i>	Il s'est montré généreux.
Faire le <i>flush</i>	Se montrer prodigue, généreux.
<i>Flush</i> , adv.....	Facilement, sans difficulté.
Il a passé (son examen) <i>flush</i> ..	Il a passé sans difficulté.
Le montant était un peu élevé, mais il a payé <i>flush</i>	Le montant était un peu élevé, mais il a payé sans aucune difficulté.
<i>Floux</i> (ang. <i>fluke</i>).....	Raccroc, coup plus heureux qu'habile (au billard et au fig.), heureux hasard.
Il a passé son examen, mais c'est un <i>floux</i>	Il a passé son examen, mais par un coup de hasard.
Il ne fait que des <i>floux</i> . (Au <i>billard</i>).....	Il ne fait que des raccrocs.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

	PAGES
Abréviations.....	6
Alphabet phonétique.....	5
Anglicismes 40, 80, 120, 160, 200, 240, 280, 320, 360, 386	
Bibliographie. (Voir <i>Comptes rendus, Livres et Revues.</i>)	
Caractère (le) des peuples.....	295
Clef (une)—Terminologie technique, Adjutor RIVARD.....	104
Comptes rendus :	
<i>Aux vieux pays</i> (l'abbé H. Cimon), A. RIVARD.....	380
<i>Congrès international des Américanistes, XV^e session. Les</i> <i>Dialectes français dans le parler franco-canadien</i> (Adjutor Rivard), l'abbé Camille ROY.....	105
<i>Élévations poétiques</i> (l'abbé F.-X. Burque), Adjutor RIVARD.....	62
<i>Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français</i> <i>de l'Ouest</i> (R. P. A.-G. Morice, O. M. I.), ID.....	302
<i>Entre amis</i> (R. P. Louis Lalande, S. J.), ID.....	186
<i>Entre la vie et le rêve</i> (Florian Parmentier), ID.....	188
<i>Épouse du Christ</i> (Sœur Véronique), ID.....	112
<i>Essais sur la littérature canadienne</i> (l'abbé C. Roy), ID... ..	20
<i>Guide artistique et pittoresque de la ville de Honfleur</i> (Léon LeClerc), ID.....	235
<i>Inventaire chronologique des livres, etc., publiés en langue</i> <i>anglaise dans la province de Québec</i> (N.-E. Dionne), ID.	148
<i>Jérusalem</i> (Henri d'Arles), ID.....	111
<i>Journal d'un solitaire</i> (Xavier Thériat), A. D.....	66
<i>La Côte Nord du St-Laurent et le Labrador canadien</i> (Eugène Rouillard), Adjutor RIVARD.....	346
<i>La famille Aubert de Gaspé. — La famille Boisseau. — La</i> <i>famille Renaud d'Avène des Méloizes</i> (P.-G. Roy), ID.	231
<i>L'âme solitaire</i> (Albert Lozeau), ID.....	23
<i>Langue et patois de la Suisse romande</i> (L. Gauchat), ID..	38
<i>La politique économique mondiale</i> (S. Sculfort de Beaure- pas), ID.....	38

<i>La Rhodésia</i> (E. de Renty), J.-E. PRINCE.....	66
<i>L'Effort des races</i> (Jean Ott), Adjutor RIVARD	38
<i>Les Sources claires</i> (M ^{te} d'Escola), ID.....	112
<i>Nouvelles études de littérature canadienne-française</i> (Ch. ab der Halden), ID.....	27
<i>Orateurs canadiens-français aux États-Unis</i> (Georges Belle- rive), ID.....	303
<i>Pour la Harpe d'or</i> (René Gonnard), ID.....	188
<i>Sous les brumes du temps</i> (Louis Tiercelin), ID.....	309
<i>Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec</i> (J.-E. Roy), ID.	268
<i>Vingt-cinq années de vie littéraire</i> (Maurice Barrès), ID...	310
De la langue des professionnels, J.-E. ROY.....	212
Écrivains (les) français et notre langue populaire, R. P. T. HUDON, S. J.,.....	281
Élections de la Société du Parler français au Canada.....	61
E muet (l') au citoyen Sicard, LE CITOYEN CROUZET	294
En Belgique—Société flamande pour la vulgarisation de la langue française.....	254
Étude sur l'histoire de la littérature canadienne—Michel Bibaud, l'abbé Camille ROY.....	41, 121
—Michel Bibaud journaliste et la vie littéraire de son temps, ID.....	161, 201
—Jean Rivard—Le roman du colon, ID.....	321, 361
Extrait du livre des délibérations de la Société du Parler français au Canada—Nomenclature géographique... ..	87
Formats (les) canadiens, Adjutor RIVARD.....	338
Index alphabétique des mots étudiés... ..	393
Jean Rivard—Le roman du colon, l'abbé Camille ROY..	321, 361
Langue (de la) des professionnels, J.-E. ROY.....	212
Langue française (la).....	293
Langue internationale (la), Adjutor RIVARD.....	300
Langue (la) parlée au Nord-Ouest canadien, Philéas GAGNON.	132
Le Crucifié, <i>poésie</i> , Paul.-G. FEUILLETTE.....	224
Lexique canadien-français. (Voir l' <i>Index alphabétique</i>)... 32, 72, 113, 151, 191, 236, 270, 312, 348, 383	
Livres et Revues.....	20, 62, 66, 105, 112, 148, 185, 188, 231, 235, 265, 301, 309, 346, 374
Loquet (un)—Terminologie technique, Adjutor RIVARD.....	102
Mécanisme vocal, Adjutor RIVARD.....	68

Michel Bibaud—Étude sur l'histoire de la littérature canadienne, l'abbé Camille ROY.....	41, 121
Michel Bibaud, journaliste, et la vie littéraire de son temps, l'abbé Camille ROY.....	161, 201
Mots (les) populaires dans la littérature canadienne-française, l'abbé F.-X. BURQUE.....	227
Nomenclature géographique—Extrait du livre des délibérations de la Société du Parler français au Canada...	87
Noms canadiens des principales essences du Canada.....	298
Nouveaux cantons (les), Eug. ROUILLARD.....	81
Parler de la Gaspésie, O. A.....	18
Principales essences (les) du Canada—Noms français, noms canadiens, noms latins.....	298
Prononciation des mots anglais francisés, Adjutor RIVARD...	98
Propriété (la) de l'expression, l'abbé Émile CHARTIER.....	7
Questions et Réponses.....	149, 197, 174, 373
Ragon (l'abbé), l'abbé C. ROY.....	368
Rapport du Secrétaire général de la Société du Parler français au Canada pour l'année 1906-1907, Adjutor RIVARD.	55
Rapport du Trésorier de la Société du Parler français—Séance du 21 janvier 1908, l'abbé S.-A. LORTIE....	181
Représentation graphique des temps, Adjutor RIVARD.....	138
Sagesse (la) des nations et le caractère des peuples.....	295
Sarclures, LE SARCLEUR.....	78, 119, 158, 278, 318, 358
Science (la) du langage.....	311
<i>Séance publique de la Société du Parler français au Canada.</i> (Voir <i>Soc. du P. fr. au C.</i>).....	
Serrure (une)—Terminologie technique, Adjutor RIVARD...	103
Snobisme (le).....	296
<i>Société (la) du Parler français au Canada :</i>	
Séance publique du 21 janvier 1908—Compte rendu....	177
Rapport du Trésorier, séance du 21 janvier 1908, l'abbé S.-A. LORTIE.....	180
Rapport du Secrétaire pour l'année 1906-1907, Adjutor RIVARD.....	55
Élections.....	61
Société nationale de dialectologie romane.....	251
Table alphabétique des matières.....	387
Table des matières par noms d'auteurs.....	391
Terminologie technique—Une clef—Une serrure—Un loquet, Adjutor RIVARD.....	102

Traduction (la) des textes officiels, J.-E. PRINCE.....	288
Traduction (la) française des textes officiels— Extrait du <i>Hansard</i>	255
« Tricentenaire » ou « III ^e Centenaire », LE COMITÉ D'ÉTUDE.	262, 377
Une pétition, A. R.....	344
Usage (l').....	287
Violons (les) d'autrefois— Essai de folklore musical, J.-E. PRINCE.....	330
Vocabulaire (le).....	293, 319

TABLE DES MATIÈRES

PAR NOMS D'AUTEURS

	PAGES
A. (O.). Parler de la Gaspésie.....	18
BURQUE (l'abbé F.-X.). Les mots populaires dans la littérature canadienne-française.....	227
CHARTIER (l'abbé Émile). La propriété de l'expression.....	7
COMITÉ D'ÉTUDE (le). Nomenclature géographique.....	87
—« Tricentenaire » ou « III ^e Centenaire ».....	262
COMITÉ DU BULLETIN (le). Anglicismes.....	40, 80, 120, 160, 200, 240, 280, 320, 360, 386
—Lexique canadien-français.....	32, 72, 113, 151, 191, 236, 270, 312, 348, 383
—Questions et Réponses.....	149, 197, 274, 373
—Séance publique de la Société du Parler français au Canada.	177
—Société nationale de dialectologie romane.....	251
—Le snobisme.....	296
FEUILLETTE (Paul G.). Le Crucifié.....	224
GAGNON (Philéas). La langue parlée au Nord-Ouest Canadien.	132
HUDON, S. J. (R. P. T.). Les écrivains français et notre langue populaire.....	281
LE SARCLEUR. Sarclures.....	78, 119, 158, 278, 318, 358
LORTIE (l'abbé S.-A.). Rapport du Trésorier de la Société du Parler français au Canada—Séance du 21 janvier 1908.	181
PRINCE (J.-E.). La traduction des textes officiels.....	288
—Les violons d'autrefois.....	330
—Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique</i> .)	
RIVARD (Adjutor). Rapport du Secrétaire de la Société du Parler français au Canada pour l'année 1906-1907..	55
—Mécanisme vocal.....	68
—Prononciation des mots anglais francisés.....	98
—Terminologie technique.....	102
—Représentation graphique des temps.....	138
—La langue internationale.....	300

—Les formats canadiens.....	338
—Comptes rendus, Livres et Revues. (Voir la <i>Table alphabétique</i> .)	
Roy (l'abbé Camille). Étude sur l'histoire de la littérature canadienne—Michel Bibaud.....	41, 121
—Michel Bibaud, journaliste, et la vie littéraire de son temps.....	161, 201
—Jean Rivard—Le roman du colon.....	321, 361
—Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique</i> .)	
—L'abbé Ragon.....	368
ROY (J.-E.). De la langue des professionnels.....	212
ROUILLARD (Eug.). Les nouveaux cantons.....	81

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES MOTS ÉTUDIÉS

Nota.—Les mots en caractères gras sont tirés du *Lexique canadien-français*; les mots en italiques, des articles de M. l'abbé E. Chartier et de M. Philéas Gagnon. *a* indique que le mot se trouve dans les *Anglicismes*; *s*, dans les *Sarclures*; *r*, dans les *Questions et Réponses*.

Les chiffres renvoient aux pages de ce volume.

- A**
- à cont'r cœur, 33
acte, 288
à demande, 238
à demeure, 236, 353
affûtage, 227
affûteur, 227
agent de freight, *a*, 280
agrés, 132
aiguiber, 19
allège, 132
Aloustouc, 227
amêts, 227
Anglais, 132, 134
application, 10
argot, 319
arpent, 132
arrive qui plante, 286
arrachis, 227
au contre, 34
aucun, *s*, 119
au plus coupant, 116
avarice, 319
avaricieux, 284
aveindre, 306
aviron, 132
- B**
- backer*, 10
bagosse, 18
balise, 242
bambocher, 281
banquise, *s*, 279
baragouin, 319
barge, 18
barre de canot, 132
bas, 14
bâtisse, 305
battre les chemins, 242
- beau damage, 195
bee, 73
biorque, 18
bise, *r*, 277
blood, 10
blotter, *a*, 40
bluff, 11
bois blanc, 299
Bois Brulés, 133
bois barré, 298
bois carré, 227
bois de fer, 299
bois dur, 299
bois frais mangé, 227
bois franc, 134
bois rond, 247
bonduc-chicot, 298
bordée de neige, 242, 243
boucané, 227
boucaner, 306
boucler, 228
bouette, 18
bouffies, 247
boulant, 243
bouleau (écorce de), 133
bouleau à canot, 298
bouleau blanc, 298
bouleau noir, 298
bouleau rouge, 298
bourgeois, 133
bouts, 133
boyart, 18
braid, *a*, 160
braid à dentelle, *a*, 160
braid à finir, *a*, 160
braid anglais, *a*, 160
braid médaillon, *a*, 160
braid militaire, *a*, 160
braid tubulaire, *a*, 160
braider, *a*, 160
brancher (se), 228
- brandy, 334
brassin, 247
brigade, 133
brin, 283
brise, *r*, 277
brosse, 11
brunante, 248
brunir, 228
burner, 11
butin, 133, 305
- C**
- cabane à sucre, 247
caboche, 283
cache, 133
cache, 228
cachier, 133
cage, 133
cahot, 243
caillé, 284
cajoux, 133
call down, 10
caller, 10
candy, 11
canne, 282
canot, 133
canot du nord, 134
capot, 14, 134
capot de couverture, 134
carabine, 134
carrer (se), 286
carriage, 11
carte-poste, *a*, 40
casseau, 247
cavalier, 285
cèdre blanc, 299
cent, 291
centin, 291
c'est correct, 72
chair de poule, 283

- change*, 11
char, 244, 249, 306
char à freight, *a*, 280
char plate-forme, 244
char urbain, 244
charabia, 319
charme, 298
chaudière, 134
chaussettes, 14
checker, 10
chemin de plaques, 229
chemin plaqué, 229
chêne gris, 298
chum, 11
circulation, 74
clairer, *s*, 279
claque, 282
cliche, 12
clipper, 306
coat, 76
cochon raisonnable, 220
coco, 283
code, 114
cody, 19
cœureux, 19
collecteur, 10
collect freight, *a*, 280
collègue, *r*, 198
colletette, 14
collet, 14
collouer, 77
colorer, *r*, 276
colorier, *r*, 276
coloué, 77
coltailler, 74
coltailler (se), 74
comme une perdue, 282
compagnie, 285
conducteur, 292
confrère, 198
confusion, 74
connecter, *a*, 240
connexion, *a*, 240
conseils, 134
considération (en), 32
considération (sous), 32
consommation, 32
constituants, 32
consulte, 32
contable, 33
conte, 33
contemplation (en), 33
contenancer, 33
conterbande, 33
conterbandier, 33
cont'r-cœur (à), 33
conterdire, 33
conterdiction, 33
conterfaire, 33
conterstation d'élection, 33
conteux, 34
contracter, 34
contracteur, 34
contrat, 34
contre (au), 34
contre (de), 34
contre-à-contre, 34
contre-à-côte, 34
contrevention, 34
convint, 35
convoiter, 35
cook, 35, 116
cookerie, 116
cookerie, 10
côpérage, 35
côpère, 35
copie, 35
copieux, 35
coppe, 35
copper, 35
coque, 150
coque-cigrue, 35
coquerelle, 35
coquerie, 35
coquille, 150
cordeau, 36
corde à virer le vent, 36
cordée, 36
cordier, 36
cordons, 36
cormier-maskouabina, 299
cornailleur, 36
cornailleur (se), 37
corner, 37
corniche, 37
cornichon, 113
coronel, 37
corporal, 37
corporation, 113
corporé, 113
corporance, 72
corporant, 72
corporaux, 72
corps, 72
corps, 14
corps mort, 72
correct (c'est), 72
correspondre (se), 72
correyer, 72
correyeur, 73
corrigeable, 73
corriger, 73
corroie, 73
cortons, 73
corvée, 73
côsse, 73
coassin, 73
costarde, 74
costume, 14
costumé, 74
cot, 114
cote, 114
côte, 114
côteux, 74
côteyeux, 74
cotil, 74
cotir, 74
cotiser, 74
cotiseur, 74
coton, 114
coton jaune, 114
côtoyeux, 74
cotte, 114
cotter, 114
couac, 114
couac, 18
coucherie, 115
cou-croche, 115
coudais (je), 75
coude, 75
coudoyer, 75
coudis (je), 75
coudre, 75
coudou, 75
couëffe, 75
couenne, 75
couette, 76
couillon, 76
couillonner, 76
coulée, 76
coulée, 246
couler (faire), 76
couleuré, 77
couleurier, 77
couleuve, 77
coulouër, 77
couloir, 247
coulombage, 77, 115
couloué, 77
coup, 115
coupable, 115
coupailler, 115
coupant, 116
coupant (au plus), 116
coupe, 116
couper, 116
couque, 116
couquerie, 116
courailleur, 116, 117
courailleur, 116, 117
courailleur, 117
courant, 116
coureux, 117
couriace, 117
courir, 117
courir l'eau d'érable, 246
courson, 117
cours privé, 10
court (être de), 117
courvée, 73, 117

- cousable, 118
 coûtage, 118
 coûtageux, 118
 coûtant, 118
 couteau, 118
 coûtément, 118
 coûte qui coûte, 118
 couvarcle, 151
 couvarte, 151
 couvarture, 151
 couvert, 151
 couverte, 151
 couyau, 152
 C. P. R., *r.*, 197
 crabe, 152
 crac (dans un), 152
 crachoué, 152
 crack, 154
 crâde, 152
 craire, 152
 crakers, 152
 crâle, 152
 crâlée, 152
 cramailière, 152
 crampe, 153
 cramper, 153
 cramper (se), 153
 cramponner (se), 153
 cran, 153
 crane, 153
crank, 11
 crank, 153
 cranque, 153
 crape, 153
 crapin, 154
 crapouille, 154
 craquage, 154
 craque, 154
 craque, *a.*, 200
 craqué, *a.*, 200
 craqué, 154
 craquer, *a.*, 200
 craquer, 154
 craquignole, 155
 crasse, 155
 crasser, 155
 crasser (se), 155
 crasserie, 155
 crasseux, 155
 crassin, 155
 crassiner, 155
 créature, 156
 creek, 192
 creire, 156
 crémeur, 156
 crémone, 156
 créon, 156
 crétiqne, 157
 crétiqner, 157
 cretons, 73, 157
 creume, 157
 creumer, 157
 creuve-faim, 157
 creuyable, 191
 crevé, 157
 crève-faim, 157
 crever (se), 157
 crevure, 191
 crève-z-yeux, 191
 créyable, 191
 créyant, 191
 créyature, 156
 cri, 191
 criage, 192
 criature, 156
 crible, 192
 cric, 191
 cric-crac, 192
 criétude, 156
 crieur, 192
 crignasse, 192
 crigne, 192
 crin-crin, 192
 crique, 192
 criquet, 192
 crir, 193
 criyon, 193
 crôbarre, 193
 crotons, 73
 crouston, 284
 croûte, 246
 crowd, 152
crowd, 11
 cut, 114
 cutter, 114
- D
- dag, 193
 daguer, 193
 dagueur, 193
dalle, 134
 dalle, 194
 dalot, 194
 damage, 194
 damage (beau), 195
 dame, 194
 dampeur, 195
 dandy, *r.*, 150, 296
 dangereux, 195
 dans, 195
 danse, 195
 danse callée, 196
 danse carrée, 196
 danse ronde, 196
 danse vive, 196
 danseux, 196
 dans le criminel, 195
 dans le temps de le dire, 195
 dans le temps de rien, 195
 dans un crac, 152
 dans un rien de temps, 195
 d'apparence, 196
 d'apparence que, 196
 d'arculons, 196
 darder (se), 239
 dargner, 270, 384
 dargnièrement, 270
 darnier, 270
 darnier, 270
 darte, 270
 dash, 270
 d'avance, 270
 d'avant que, 271
 day-book, 271
 d'dans, 271
 débagager, 271
 débagoulard, 271
 débagouler, 271
 débarbouiller, 271
 débarquement, 272
 débarquer, 272
 débarras, 272
 débarrer, 273
 débater, 273
 débattement, 273
 débaucher, 384
 débenture, 273
 débine, 273
 débiner, 273
 débiscaillé, 312
 débiter, 312
 débord, 312
 débordage, 312
 débouche, 312
 débouliner, 312
 déboutonner (se), 312
 deboutte, 312
 débrager (se), 356
 débrayer, 312
 débrette, 313
 débricoler, 313
 débris, 313
 débriscaillé, 313
 débrousser, 313
 décacher, 313
 décaler, 313
 décaniller, 313
 décanter, 314
 décapoter, 314
 décarcaner, 314
 décerner, 314
 décesser, 314
 déchagriner, 314
 déchainé, 314

- de chance que, 315
 déchanger (se), 315
 décharge, 315
 déchargeage, 315
 décharger, 315
 dèche, 315
 décheter, 315
 déchicoter, 315
 déchiffrer, 315
 décoquer (se), 315
 d'écit' et d'là, 315
 déclarer faillite, 316
 déclaver, 316
 décolérer (se), 316
 décoller, 316
 décolorer, 316
 décompter, 316
 de conte, 33, 316
 de contre, 34
 décoppe, 316
 décoter, 316
 découëffer, 317
 découde, 317
 découdu, 317
 découleur, 317
 de court (être), 117
 découvert, 317
 décrocher, 317
 décrocheter, 317
 déculotter, 348
 dedans, 348
 de dépense, 355
 dédire (se), 348
 de dlà, 352
 défaçonner, 348
 défaire (se), 348
 défaisable, 348
 défaite, 349
 défalcataire, 349
 défalcataire, *a*, 80
 défalcation, 349
 défalcation, *a*, 80
 défaller (se), 349
 défarger, 359
 défaut d'une côte, 349
 défint, -te, 349
 défoncer, 349
 défranchisation, 350
 défranchisation, *a*, 80
 défranchiser, 350
 défranchiser, *a*, 80
 défuntisé, 350
 dégainde, 350
 dégeancer, 350
 dégèner, 352
 dégendrer, 350
 déglacer, 350
 dégnaiser, 236
 degner, 350
 dégnaiser, 350
 dégommer, 350
 dégoter, 350
 dégouailler, 351
 dégouquièrre, 351
 dégourmer (se), 351
 dégoutation, 351
 dégouttièrre, 351
 dégraisser (se), 351
 dégrader, 351
 dégras, 352
 dégrever, 352
 dégrimoner, 354
 dégripper (se), 355
 dehors, 352
 dehors (en) de, 236
 d'ein, 352
 d'eine, 352
 déjà, 352
 déjeter, 237
 déjeuner, 237
 déjeviller, 237
 déjointer, 237
 déjouer, 238
 déjuiller, 238
 délàbre, 238
 délayé, *s*, 318
 délibéré, 238
 délibérer, 238
 délibérer, *s*, 318
 délirer, 353
 déloquer, 238
 délurer, 238
 démailler, 19
 démancher (se), 238
 démanchure, 238
 demande (à), 238
 demande (grand), 239
 demander, 239
 demander à ce que, 270
 démanger de, 282
 démarrer, 196
 déméliorer, 353
 démélois, 239
 déméloué, 239
 déménagement, *s*, 119
 demence (en), 239
 démentir, 13
 demeurance, 239
 demeure (à), 236, 353
 demiard, 236
 demi-lune, 236
 demoiselle, 237
 démon, 353
 démontant, 353
 demurrage, 353
 dénarfer, 353
 dénerfer, 353
 dénicher, 353
 dénicheter, 353
 dénichéux, 354
 dennaison, 353
 denner, 353
 d'en par là, 354
 dentisse, 354
 déouacher, 354
 dépareillé, 354
 déparler, 354
 département, 134
 départir, 13
 dépêche des affaires, 354
 dépense (de), 355
 dépigeonner, 355
 dépitailier (se), 355
 depis, 355
 dépiter (se), 355
 déplanter, 356
 déplet, -te, 356
 dépléumer, 356
 déplomber, 356
 dépoitrailler (se), 356
 déposer, 11
 dépôt, 356
 dépouillant (en), 357
 député, 357
 déqualification, 357
 déqualification, *a*, 80
 dequalifié, 357
 déqualifié, *a*, 80
 dequalifier, 357
 dequalifier, *a*, 80
 de quand, 357
 d'equerre, 357
 de qui, 383
 de quoi, 383
 de raculons, 196
 de reculons, 196
 débaucher, 382
 dérail, 383
 dérailler, 383
 dérailement, 383
 dérailler, 383
 dérailler, 383
 dérangé, 383
 déranger (se), 384
 dérapier, 384
 deraquer, 384
 dérèner, 384
 dergner, 384
 dérhummer (se), 384
 de rien, 384
 dérocher, 385
 déroguer, 385
 dérouter, 385
 dérouter (se), 385
 derrick, 384
 des, 385
 désabrier, 385
 désaccorder, 385
 désaccrocher, 385
 de seconde main, 10

déserté, 228
de suite, s, 359
des fois, 286
devant, 133
dévisager, s, 158
dewasher, 354
diary, a, 40
difforme, r, 276
directory, a, 320
discarter, a, 320
discompte, a, 320
discompter, a, 320
disconnecter, a, 320
discrimination, a, 320
discriminer, a, 320
disqualification, a, 80, 320
disqualifié, -er, a, 80, 320
d'jeûner, 237
docks, 11
dodge, dodger, dodgeur,
a, 360
dollar, 289
dotche, dotcher, dotcheur,
a, 360
d'pis, 355
drêt, 305
drill, a, 120
driller, a, 120
drill-shed, 11
drill-shed, a, 120
du, 382
dull, 11
dur à cuire, 286

E

eau à la glace, 10
eau d'érable, 246
eau de sève, 246
eaux salées, 228
écapoutir, 12
écréanché, 19
écuyère, 218
édifice, s, 158
éhiber, 19
embarras, 228
emprunter à ou de, r, 149
en arracher, 12
encanteur, 11
en consideration, 32
en contemplation, 33
en dedans de, 348
en dehors de, 236
en demence, 239
en depouillant, 356
engagé, 134
en mains, s, 158
en manches de chemise,
284
enmouler, 247

enneiger (s'), 242, 248
E. & O. E., r, 150
en rapport avec, s, 278
entailler, 246
en un rien de temps, 286
épinette jaune, 298
épinette rouge, 299
éplucher, 12
épluchette, 250
équipée, 286
équipement, 136
érable à Giguères, 298
érable bâtard, 298
érable blanc, 298
établière, 245
espérer, 134
être de court, 117
étriper, 12

F

facterie, 10
faire connexion, a, 240
faire couler, 76
faire couler, 246
faire la chaudière, 134
faire réduire, 247
fall (to) to work, r, 149
fashionable, 11
fastener, a, 40
fesser, 18
feu, 292
fixer, 11
flag, a, 386
flambant neuf, 284
flasque, 286
floux, a, 386
flush, 11
flush, a, 386
folle-avoine, 134
fonds d'ormes, 228
fonte, r, 277
foolscap, a, 40
fort, 134
fournaise, 306
franc, 134
Français, 134
freemen, 135
freight, 11
freight, a, 280
freight shed, a, 280
frêne blanc, 298
frêne gras, 298
frêne noir, 298
frêne rouge, 299
fun, 11

G

gabare, 135

gale, 135
gang, 11
gomme, 135
gommer, 135
gonfler, 247
gortons, 73
gouvernail, 133, 135
goudrelle, 246
grand demande, 239
gratter, 135
grémens, 135
gretons, 73
grilloche, 19
grosse épinette, 298
grosse ouvrage, s, 158
grotons, 73
G. T. R., r, 197
guertons, 73
guide, 135

H

habiller à plomb, 12
hâler, 19
Half-breeds, 133
hangard, 135
hardes faites, 306
hêtre, 299
hier au soir, 286
hivernement, 135
homme à la neige, 243
homme libre, 135
horn-pipe, 334
hose, 11
hureux, 305

I

I. C. R., r, 197
impothèque, 11
incendiat, 250
incendie, 292
incommode, 19
incroyable, r, 296
informe, r, 276
itou, 306

J

jack, 10
jargon, 319
jeunesse, 286
joint, 285
jection, 10
joug, 246

K

Kapskouk, 228
kertons, 73

L

label, 11
ladrerie, 319
ledger, *a*, 40
lésine, 319
lisse, 244, 305
ligne, *s*, 279
lion, *r*, 296
livre, 135
lock out, 11
locks, 11
loi, 288
loose, 10
loune, 18

M

mail, 11
mailler, 19
Maléchites, 228
maller, 10
mangeur de lard, 135
marchandises sèches, 306
marche, 135
margot, 18, 19
marier, *s*, 78
marionnettes, 229
marron, 135
mascouabina, 229
matachias, 229
matinal, *r*, 275
matineux, *r*, 275
mèche, 286
Méchins, 229
menote, 282
merisier blanc, 298
merisier rouge, 298
merveilleuse, *r*, 296
Métifs, 133, 135
meublier, 248
Micmacs, 229
micouenne, 247
milieux, 133
mille, 291
millin, 291
mirliflor, *r*, 296
mitan, 283
mitasses, 229
mocassins, 229
monter, 285
moses, 11
money-musk, 334
mouque, 18
mouvette, 247
muscadin, *r*, 296

N

nager, 135

necktie, 11
niqne, 135
noix blanche, 298
nous ne sachons pas, *r*, 199
noyer dur, 298
noyer tendre, 298

O

office, *s*, 279
opulent, 19
origina, 242
orme blanc, 299
orme rouge, 299
ouèseau, 305
ouigouam, 229

P

pad, *a*, 40
pagée, 248
paire de pantalons, 10
panne, 247
palette de l'estomac, 317
paper-clip, *a*, 40
papier foolscap, *a*, 40
parler franc, 134
particulier, 10
parti de sucre, 247
pas de la porte, 282
pas de reste, 284
passage, 230
patliache, 229
patois, 319
patronage, *s*, 318
payer une visite, 10
peloter, 243
pémican, 136
pente, 243
perche, 248
perche de canot, 136
petite épinette, 298
petons, 282
peuplier Liard, 299
piastre, 289
piaule, 18
pièces, 136
pimican, 136
pin blanc, 299
pince, 229
pin-cushion, 11
pin gris-cyprès, 299
pin jaune, 299
pin résineux, 299
plaine, 298
plaque, 229
plaqué, 229
plaquebière, 18
platane de Virginie, 299

platin, 11
play, 11
plier, *r*, 276
ployer, *r*, 276
pluck, 11
plume-fontaine, *a*, 40
plumer, 230
plus coupant (au), 116
poignets, 14
poisson franc, 134
poker, 11
policeman, 11
pont de glace, 248
port, 11
portage, 136
portage, 230
portageux, 230
porter attention à, 10
positif, 286
post-card, *a*, 40
poste-carte, *a*, 40
poudrerie, 243
pourcie, 230
prairie, 136
pratique, 286
prendre l'épouvante, 11
prendre ses degrés, 10
prendre une marche, 10
prepaid freight, *a*, 280
présider, *s*, 79
prêtrise, *s*, 318
prié (être), 281
pruche, 299

Q

Q. C. R., *r*, 197
Québec, 231
Québécois, *r*, 197
Québecquois, *r*, 197
quenotes, 282
quérir, 306
qu'ri, 191

R

ranger, 334
rappeler (se) de, *s*, 119
raquettes, 136
ravauder, 283
réaliser, *s*, 78
receveur, 292
réduction, 10
réduit, 247
reel, 334
régler, 284
rencontre, 243
renvoi, 243
réparation, *r*, 277
ressortir, 13

restauration, *r*, 277
 resté, 19
 rivage, *r*, 277
 rive, *r*, 277
 roll, 11
 rough, 10
 Royal Mail, *r*, 150
 runner short, 10

S

sagamo, 230
 saquenash, 136
 salange, 230
 sapin blanc, 299
 sapin rouge, 299
 satchel, 11
 saule, 299
 sault, 306
 scheming man, *r*, 197
 scier, 11
 scrap-book, *a*, 40
 scrape, 11
 scraper, 10
 s'écarter, 12
 se rappeler de, *s*, 119
 short, 10
 show, 11
 sink, 11
 slang, 11
 sleigh, 11
 sling, 11
 slow, 10
 smart, 10
 snack, 11
 snob, *r*, 296
 sort, 284
 sou, 291
 souër, 305
 sourlinguer, 19

sous considération, 32
 span, 11
 spleen, 11
 squash, 11
 squash, 115
 squid, 18
 stand, 11
 steward, 11
 stock, 11
 stove-pipe 11
 strap, 10
 strike, 11
 strike, 306
 subway, 11
 sucre de sève, 246
 sucre du pays, 136
 sucre gris, 136
 sucre sauvage, 136
 sucrerie, 246
 sucrier, 246
 Suisse, 246
 sur, *s*, 319
 sur (une équipe), *s*, 278

T

tablet, *a*, 40
 tamarac, 299
 tant qu'à, *s*, 278
 taureau, 136
 teem, 10
 temps des sucres, 246
 terrine de ferblanc, 12
 through freight, *a*, 280
 tignasse, 76
 timer, 10
 tip, 11
 titre, 247
 tirer sur, 285

tomahawk, 230
 tombe, 13
 tomber d'un mal, 17
 top, 11
 toque, 247
 tour, 286
 tout de suite, *s*, 359
 transfert, 10
 traverse, 136
 traverser une jonction, 10
 tremble, 299
 tremper, 282
 trempette, 247
 tribuler, 107
 tricentenaire, 262
 tric-trac, 192
 trimbalé, 283
 trouble, *r*, 149

V

vache qui ne meurt point,
 220
 vénéneux, *r*, 275
 venette, 282
 venimeux, *r*, 275
 verdet, *r*, 296
 voyageur, 134, 136

W

wâganes, 229
 waiter, 11
 wattape, 136
 wigwam, 229

Y

yeast, 11

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Bulletin du Parler Français au Canada

Page blanche

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 3*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *C* pour publier le questionnaire sur les mots en *D*.

Les Contemporains. 29 mars : Raymond de Sèze; 5 avril : M^{rs} Hacquart.

* * *

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14fr. Sommaire du N^o d'avril : *Le péché de Marie-Rose*, par Pierre Billaud; *Une petite cour au XIII^e siècle : Stanislas à Lunéville*; *Le salon des refusés du siècle*, par Gustave Hue; Causerie : *L'indépendance de la critique*, par Joseph Ageorges; Poésie : *Sous les tilleuls*, par Pierre Ladoué.—*Vieux Missels*, par Joseph-Emile Poirier; Roman : *En 1815*, par Ernest Daudet; Varia : *En pays hongrois*, par Dominique Netterlé.—*Chausseurs et mécaniciens*, par E. Laval; Chronique : *Pluie d'inventions*, par Le Sénéchal; Le Livre du mois : *L'Egérie de Louis-Philippe*, par R. Arnaud; Causerie dramatique, par François Veillot; Pages oubliées, Variétés scientifiques. Echos du mois.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1^{er} septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le 1^{er}, le 2^{ième}, le 4^{ième} et le 5^{ième} volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des cinq années du BULLETIN, dont le prix est de \$12.50.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier N^o 236)

QUÉBEC